

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 07754

Numéro SIREN : 849 112 461

Nom ou dénomination : (PB)² prod

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 78246

(PB)² prod
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 79, boulevard Malesherbes
75008 Paris
849 112 461 R.C.S. Paris

(ci-après désignée la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 30 MAI 2024**

**(CHANGEMENT DE PRESIDENT / CONSTATATION DE LA CESSATION
DU MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL)**

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Philippe Bidaud de son mandat de Président de la Société, avec effet à l'issue de la présente assemblée, prend acte de cette démission et décide de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée :

- **Madame Pauline Boccara**, née le 1^{er} avril 1982 à Paris 14^{ème}, de nationalité française, demeurant domaine de Clairefontaine, avenue du docteur Roger Déliencourt, à Deauville (14800).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Pauline Boccara accepte ledit mandat et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur pour l'exercice du mandat de Président de la Société.

(...)

SIXIEME RESOLUTION

Suite à l'adoption de la quatrième résolution, relative à la nomination de Madame Pauline Boccara en qualité de Président de la Société, l'assemblée générale des associés prend acte de la cessation de son mandat de Directeur Général de la Société, à l'issue de la présente assemblée, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Mme Pauline Boccara
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'B' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.